# 

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

6 mois 1 an LOT et Départements limitrophes ...... 9 fr. 16 fr. 50 30 fr. 

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

#### Rédaction & Administration

CAHORS. - 1, RUE DES CAPUCINS, 1. - CAHORS

A. COUESLANT, Directeur Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

#### Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES..... ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)..... ( - d° - )..... ( - d° - )..... 2 fr. 50 RÉCLAMES 3° page 4 fr. » » 2º page

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

### LES ÉVÉNEMENTS

La folle suggestion de Mussolini de remettre en question le Traité de Trianon rencontre l'opposition absolue de la Petite Entente. Si on y touche ce sera la guerre. Depuis cette déclaration Mussolinise tient tranquille. - La prochaine élection présidentielle aux Etats-Unis ne changera rien à la politique extérieure de l'Amérique.

La Petite Entente vient de prendre et de publier une résolution qui marque une date. Les trois ministres des affaires étrangères (MM. Marinkovitch, de la Yougo-Slavie; Titulesco, de la Roumanie et Bénès, de la Tchécoslovaquie) déclarent en effet qu'ils s'opposeront par tous les moyens et avec une extrême énergie à la revision de l'acte de Trianon.

Cela signifie clairement que le remaniement de la carte dans l'Europe balkanique ne pourrait s'accom-

plir qu'au prix d'une guerre. Souhaitons que M. Mussolini daigne y réfléchir. Le problème est particu-lièrement délicat. Tant que la presse de lord Rothermere, le Daily Mail en tête, a été seule à réclamer la remise en chantier du traité qui a délimité la Hongrie actuelle, il ne s'agissait que de controverses académiques. Les chancelleries n'étaient pas mêlées aux

Mais le chef du gouvernement italien — qui se sert dans les Balkans, tantôt de la Hongrie et tantôt de la Bulgarie — a pris à son compte la campagne du Daily Mail, d'abord par une interview qu'il a donnée a celuici et ensuite par un discours qu'il a fait au Sénat. Brutalement, il s'est dé-

claré favorable à la revision. Or, il n'ignorait pas que cette revision ébranlerait le statut présent de la Roumanie, de la Yougo-Slavie et de la Tchécoslovaquie qui ont bénéficié de ce traité de Trianon. L'attitude de l'Italie provoqua une profonde émotion à Prague, à Bucarest et à Belgrade. Alors, la Petite Entente, solidaire, inscrivit à son ordre du jour le cas angoissant dont l'intervention italienne faisait une affaire européenne.

Et elle l'a tranché, en ce qui la concerne, de la façon qu'on a vue. Elle n'accepte à aucun prix qu'il soit touché à l'acte de Trianon. Et, les traités de la fin de la guerre étant liés les uns aux autres, elle espère qu'il ne se trouvera aucune grande puissance pour appuyer la suggestion italienne.

Cette attitude a fait impression sur l'Italie. Toujours est-il que la presse fasciste laisse entendre que pour le moment M. Mussolini ne fera aucune pression sur les chancelleries pour appuyer les aspirations hongroises. Elle va même, cette presse si modérée de ton, jusqu'à reprocher aux journaux étrangers d'avoir « exagéré » la portée du discours prononcé au Sénat par le « Duce »... En fait d'exagération, Mussolini n'a à recevoir les leçons de personne.

Tenons-lui compte toutefois de ce retour imprévu à la sagesse sans rechercher si elle ne lui a pas été inspirée par la révélation soudaine de complications redoutables... Pourvu que ça dure!

Des journaux discutent beaucoup sur la prochaine élection présidentielle aux Etats-Unis. Le sujet en vaut la peine et nous ne sommes pas étonnés que cet événement préoccupe les esprits.

Ce qui est moins compréhensible, c'est que les journaux en discutent comme s'il s'agissait d'une affaire européenne. On ne peut pas se tromper davantage. C'est une affaire améri-

Les citoyens des Etats-Unis ne vont pas du tout se décider dans leurs choix suivant ce que M. Hoover ou M. Smith penseront de la France ou de l'Angleterre. Ce genre de considérations ne pèsera pas une once dans l'élection. M. Hoover et M. Smith ont peut-être bien une opinion sur les affaires d'Europe. Mais en sera-t-il seulement question? Cela nous paraît à nous très important. Aux fermiers du Far-West, cela semble tout à fait

négligeable. Les Etats-Unis s'occupent très peu de l'Europe. Notre continent tient chez eux une place de moins en moins grande. Voilà ce qu'il faut nous mettre dans la tête.

Leur vie n'est ni orientée vers la nôtre, ni influencée par elle. Bien mieux, ils prétendent de plus en plus

à nous imposer leur influence. Et, ma foi, ils y parviennent assez bien puis-que toute une classe d'esprits qui, comme M. Louis Forest, s'efforcent de diriger l'opinion, travaillent chez nous à modeler la France sur le type amé-

En tout cas nous nous faisons des illusions en supposant que le changement de parti changera la politique extérieure des Etats-Unis. Elle est déterminée par des causes d'intérêt qui seront après l'élection les mêmes

La guerre nous avait associé — non pas allié — pour une besogne spé-ciale. Elle est finie maintenant. Les Etats-Unis règlent leur destin sans penser à nous. Nous devrons rester amis, nous ne sommes plus solidaires. Et c'est au titre de bons amis que les Américains continueront à nous présenter de bons comptes.

Suivant qu'ils nous seront soumis par M. Hoover ou par M. Smith, le ton changera peut-être un peu. Mais la note restera la même

Emile LAPORTE. -000-PETITS MOTS D'ECRITS

#### CONVERSATION MONDAINE

-Monsieur, me dit cette femme charmante, vous avez beaucoup de talent.

— Madame, sans nul doute, vous exagérez. Mais je m'empresse d'ajouter que cette exagération m'est très agréable et que je m'en délecte. J'adore les compliments car, à vous dire le vrai, je suis vaniteux comme plusieurs paons.

Vous vous calomniez.
Si peu, Madame, si peu...

Beaucoup, Monsieur, beaucoup... Non, je dis ce que je pense. -Mais pensez-vous ce que vous dites? - Je ne suis pas très subtil.

Pourtant, lorsqu'on vous lit on n'a pas cette impression. - Vous me comblez, chère Madame. Ah! Cher Monsieur, lorsqu'on a

écrit l'Amoureuse Ironie...

- Plaît-il, chère Madame. Quel psychologue vous vous y

- Quelle qualité exquise de sentiment.

- Quelle richesse aussi dans l'expression, quel style, quelle verve...

- Et votre Tigresse de Sang...

- Ah! votre Tigresse de Sang... - Vous...

- Cette Tigresse de Sang, quelle volupté. Je l'ai relue trois fois. - Comme M. Eugène Bartelasse serait heureux s'il vous entendait.

- M. Eugène Bartelasse ?.. Mon Dieu, Madame, M. Eugène Bartelasse est l'auteur des deux contes dont vous m'attribuez trop généreusement la

- Mais alors, Monsieur, ne collaborezvous pas à cette revue où j'ai lu ces con-

Sans doute, Madame. - Et qu'y avez-vous donné?

Nord Atlantique. Que je suis sotte, c'est vrai, Nord Atlantique. Un fier poème, mâle, viril, large comme un ciel du Nord, attirant

ainsi qu'un pôle magnétique. Vos vers... Ce n'étaient pas des vers. — Mais alors, qu'était-ce donc 7

— De la prose. - Mais oui, bien sûr, un poème en

— Il ne s'agissait pas de poème en

- Alors de quoi donc? Vous êtes insupportable. 

La dame s'en fut. Et cette conversation mondaine n'alla pas plus avant. [De la Voix].

#### En Grèce

La discussion et l'adoption poursuivie par le Comité d'arbitrage et de sécurité de traités types, susceptibles de servir d'instruments pour les négocia-tions éventuelles entre Etats, ont été l'occasion d'un débat intéressant sur le cas de violation flagrante.

Certains pays, particulièrement intéressés, tels la Pologne, la Tchécoslovaquie, eussent désiré que le projet définitif d'assistance mutuelle élaboré à Genève contînt, à l'exemple du pacte rhé-nan, une clause touchant la violation

Toutefois, deux considérations ont satisfait le délégué français, M. Paul Bon-

La première est que le rapport introductif des traités types en discussion recommande comme utile l'insertion d'une telle clause et la deuxième est que les propositions faites par les délégations allemandes et britanniques visant la cessation des hostilités et le retrait de troupes d'invasion donnent pour le cas d'une violation flagrante des garanties précieuses aux Etats.

## Informations

La Chambre continue la discussion du projet de loi relatif aux habitations à bon marché. MM. Reynaud, Lefas, Masquet présentent diverses observations et après une réponse de M. Lou-cheur, on passe à la discussion des articles du projet.

Deux contre-projets, l'un communis-te et l'autre socialiste sont repoussés. La Chambre passe au vote des articles. L'article 1er est voté et les articles 2 à

A sont votés sans débat.

La suite de la discussion est renvoyée à une séance de nuit. Les divers articles du projet sont vo-

Au Sénat

Le Sénat discute l'interpellation de M. Marraud sur l'organisation préfectorale. Il demande que le Gouvernement manifeste la volonté de gouverner et que les préfets reprennent toute leur activité officiente d'autrefois.

M. Albert Sarraut, ministre de l'intérieur, prononce un discours dans lequel il déclare que l'activité préfectorale doit s'exercer dans les divers domaines tels que la crise du logement, contre la mortalité infantile, les fléaux sociaux,

Un ordre du jour de confiance est voté à mains levées.

#### M. Doumergue au Havre

M. Doumergue a été reçu au Havre avec enthousiasme par la population. Il s'est rendu à l'hôtel, puis à la Bourse du commerce.

M. Doumergue est monté à bord du « Duquesne » où est servi un déjeuner au cours duquel des discours ont été prononcés par M. Leygues, ministre de la marine, et M. Doumergue.

#### La profession de banquier

MM. Chastanet et Antériou, députés, ont repris le projet de loi déposé au cours de la précédente législature, tendant à interdire à des personnes ayant été condamnées à des peines infamantes l'exercice de la profession de ban-

Ils demandent en outre l'extension des dispositions de leur proposition aux directeurs des journaux et publications se rapportant aux opérations de Bourse et de change.

#### Le ministère allemand

Au Reichstag, M. Muller, chancelier, a fait les déclarations suivantes : « Les fondations du nouvel Etat allemand, la République allemande, sont sûres et inébranlables. Le Gouvernement d'Empire a maintenant le devoir de continuer à reconstruire sur ces bases sûres et d'agir incessamment, en sorte que les blessures de la guerre et de l'après-guerre se cicatrisent pour toujours et que, dans tous les domaines, l soit accompli un travail de réformes, car, seule, la continuation d'un travail

tique répond à la volonté exprimée par le peuple allemand lors des élections. « La composition du Gouvernement répond à de tels buts: S'il ne s'appuie encore sur la base d'une coalition, sa composition a cependant trouvé l'approbation des partis intéressés. »

dans la voie du progrès social et poli-

#### L'espoir de l'ex-Kaiser

Dans un télégramme qu'il vient d'envoyer aux anciens officiers d'un régiment bavarois, l'ex-kaiser a exprimé son espoir d'être rappelé sur le trône d'Allemagne.

« Je suis convaincu, a-t-il dit, que l'esprit de combat et de sacrifice qui a inspiré mon régiment pendant la guerre réapparaîtra lorsque viendra le moment de libérer la patrie allemande et de rétablir le pouvoir de son kaiser et de ses princes héréditaires. »

#### En Grèce

M. Venizelos, chef du parti libéral a été chargé de former le Cabinet. Une dépêche d'Athènes annonce que la Chambre s'est ajournée jusqu'au moment où la crise ministérielle aura été

### Pour protester contre les Turcs

Le Daily Telegraph dit apprendre que le Vatican a décidé de transférer le patriarcat d'Arménie de Constantinoole à Beyrouth, en raison de l'attitude intolérable prise par la Turquie à l'égard de toutes les Eglises.

#### La guerre « hors la loi »

D'après le « Daily Telegraph », le Gouvernement français chercherait à s'assurer par la voie diplomatique, auprès de divers gouvernements, mais notamment auprès du gouvernement britannique, si les dits gouvernements seraient prêts à se joindre à la France dans l'élaboration et la signature d'un protocole spécial, qui pourrait être traité comme une annexe au projet de traité multilatéral Kellogg sous sa forme القار الدار أو أو أو الدار

On mande de Changhaï au Daily Telegraph qu'on annonce de Nankin que le ministre nationaliste des affaires étrangères, M. Ouang, aurait télégraphié à Pékin pour informer les représentants des puissances étrangères que les natio-nalistes réuniront une conférence à Nankin le 20 juillet en vue de discuter la revision des traités; les représentants étrangers seraient invités à assister à cette conférence.

#### EN PEU DE MOTS...

- Le général Primo de Rivera, le dictateur espagnol, cèderait le portefeuille des affaires étangères au comte

- Les mécaniciens et les chauffeurs de bateaux, en Grèce, se sont mis en

- On n'a encore aucune nouvelle de Guilbaud et d'Amundsen. D'autres avia-teurs aussi, l'aviateur suédois, Lund-borg et le pilote russe, Babouchkine, ne

donnent plus signe de vie.

— Le 315° régiment d'infanterie américain a fait une souscription qui a produit 25.000 dollars qui seront affectés à la construction d'une école à Nantillois

- Les députés alsaciens Rossé, Ricklin, condamnés par le jury de Colmar, ont retiré leur pourvoi en cassa-

- Plusieurs secousses sismiques ont été ressenties en Géorgie.

— Le Landru marseillais n'aurait pas commis le nombre de crimes aussi fort qu'on lui imputait ; il aurait tué 3 fem-

Une réclame ingénieuse.

Quelle que soit l'ingeniosité des éditeurs français, ils ne se sont pas encore avisé d'un mode de publicité que vient d'employer un de leurs confrères lon-Il a fait connaître au public, par la

voie de la presse, que sir William Bull - un député aux Communes - a été récemment victime d'un grave accident. Et voici la version de l'accident qu'il a donnée : Sir William Bull se déshabillait, Par

distraction, il mit ses deux jambes dans la même jambe de son pyjama. Il en perdit l'équilibre, tomba et se fractura l'épaule.

Et maintenant, devinez pourquoi il était si distrait? C'est qu'il lisait Geeves Continue, de

M. P.-G. Wodehouse. Sans doute, les lecteurs, méprisant le danger, seront-ils tentés de lire ce roman qui a pu amener un grave parlementaire à confondre une de ses jambes avec l'autre.

#### D'où est venue cette idée.

- Oh! ma chère, voyez donc cette étoffe: 9 fr. 95 le mètre. C'est pour rien !...

Remarquez que la même étoffe, affichée 10 francs, paraîtrait peut-être d'un prix exagéré. Mais nous sommes les dupes de nos yeux et les commercants le savent. Il y a une psychologie de l'acheteur qui a comme une autre ses principes et ses lois. Ce qu'on ne sait pas, c'est que l'inventeur de la petite roublardise commerciale en question, universellement adoptée aujourd'hui par tous les magasins, fut ce bon et modeste Corot, le célèbre paysagiste, dont les toiles atteignent maintenant des millions et qui se vendaient pour une bouchée de pain, du vivant de l'auteur.

Un matin, Corot rencontre un de ses amis, marchand de nouveautés pour dames, qui dans la conversation, lui parla d'une étoffe de soie que ses concurrents vendaient 4 fr. 50 le mètre et qu'il voulait débiter pour 4 fr.

- Avec ce rabais offert au public, dit-il à Corot, mon succès est assuré.

Corot réfléchit un moment. - Si vous voulez qu'il soit plus certain encore, finit-il par dire à son interlocuteur, vous n'afficherez pas votre étoffe 4 francs le mètre, mais 3 fr. 95 et vous mettrez le 3 en très gros caractère

et les 95 en chiffres minuscules. Le marchand fit son profit du conseil et s'en trouva bien. Le moyen, divulgué, parut bon aux autres commerçants et e'est depuis lors que nous le voyons ap-pliqué dans tous les bazars et magasins.

#### La potinière.

Le directeur d'un cercle théoriquement réservé aux coloniaux de passage à Paris est renommé pour la solidité de son bon sens et la prestesse de ses réparties.

L'autre jour, se présenta un nouveau client, jeune homme au teint bistré, au costume fripé qui ne payait vraiment pas de mine.

Le secrétaire général se montra d'autant plus méfiant que le candidat-ponte disait avoir oublié ses papiers d'identité. Le directeur survint.

## COMMENT ON NOUS JUGE!

Peut-être nos lecteurs n'ont-ils pas oublié la série d'articles que le Journal du Lot a consacrés à la belle organisa-tion hospitalière de Cahors. Nous sommes heureux de constater que ces résultats ont frappé d'autres yeux et étonné d'autres esprits. Notre grand confrére parisien, le Temps, dans sa rubrique « Le Devoir social » vient de publier l'article que nous reproduisons ci-des-

Monsieur le directeur, Il y a quelques jours, je vous exposais l'effort social, si fécond et méritoire, d'une corporation, celle des entrepreneurs du bâtiment de Paris. Voulez-vous qu'aujourd'hui nous parlions de ce que peut faire une ville de province — une petite ville de 12.000 habitants située dans un de nos départements les plus pauvres - pour son propre progrès et celui de son voisinage rural, quand sa municipalité est dirigée par un esprit vif et résolument réalisateur? Il s'agit de Cahors dont le maire est, comme vous le savez, M. Anatole de Monzie, séna-

Dans un discours prononcé naguère au Conseil général du Lot, où il traitait notamment de la réforme administrative et de la signification des élections de 1928, M. de Monzie énonçait quelques remarques qui sortent avec une singu-lière vigueur du ton habituel de l'éloquence politique ou plus précisément politicienne: « Le plus clair devoir de l'Etat est d'être prompt, d'être efficace, d'être moderne... Tout ce qui n'est pas budgétaire risque d'être académique... Notre civilisation, qui est de vitesse. exigera de plus en plus de la promptitude gouvernementale. » On pourrait dire qu'en s'exprimant ainsi l'ancien ministre ne faisait que transposer à l'échelle d'une action nationale la définition des méthodes appliquées par le magistrat municipal dans la gestion de sa cité. Avant d'affirmer la nécessité de ces règles, M. de Monzie a commencé par en éprouver et par en prouver luimême la valeur pratique.

Au lendemain de la guerre, les moyens d'assistance de la ville de Cahors comportent, comme ceux de la plupart de nos petits et movens chefslieux de préfecture, un bureau de bienfaisance, une maternité et un hôpitalhospice. Celui-ci, à vrai dire, est déjà meilleur que beaucoup d'autres. Un bâtiment assez vaste, bien éclairé, bien aéré, remplace depuis 1903 une partie du vieil hôpital général édifié en vertu d'un édit de Louis XIV suivant lettres patentes enregistrées au Parlement de Toulouse le 22 avril 1684. Toujours estil que l'établissement doit recevoir à la fois, en des quartiers insuffisamment isolés les uns des autres, et trop resserrés pour se prêter aux extensions nécessaires, les malades - contagieux ou non - les blessés et les vieillards. Encombrement, gêne, et quasi-impossibilité de réorganiser et de spécialiser les services selon les données nouvelles de la science... Or, il existe non loin de là une caserne qui a perdu sa garnison. La municipalité obtient qu'elle soit définitivement désaffectée et attribuée au service hospitalier, pour les vieillards. L'hospice, transféré là, deviendra une « maison de retraite » où seront accueillis, en même temps que les indigents hommes et femmes - qui y trouveront des conditions d'existence meilleures que celles qui pouvaient leur être accordées à l'hôpital — des pensionnaires de condition modeste, ces petits rentiers et ces retraités des professions libérales qui subissent maintenant une fin de vie si cruelle. Du même coup, l'hôpital sera décongestionné, rendu tout entier à sa destination médico-

chirurgicale. Les maladies y seront classées et soignées par catégories. Les services de chirurgie, de radiologie d'otorhinolaryngologie, etc., recevront tout l'espace qu'ils requièrent avec l'outillage le plus moderne.

Vous m'objecterez que ces perfectionnements ne valent que selon la valeur du personnel appelé à les utiliser, et qu'ils ne sont sans doute pas réalisés sans de considérables augmentations de dépenses. D'accord. M. de Monzie m'en voudrait d'omettre qu'il a bénéficié voudrait d'omettre qu'il a bénéficié d'une faveur insigne du destin en la personne d'un chirurgien, le docteur Jean Rougier, et d'un directeur-économe, M. Manhiabal dont il admire profondément la qualité professionnelle et morale. Mais quant aux charges budgé-taires, les améliorations, dans le programme qu'il a conçu, sont automatiquement compensées par des recettes certaines. Nous venons de voir qu'à la maison de retraite la présence de pensionnaires payants procurera aux indigents un régime sensiblement moins austère. De même, la diversité et l'excellence des moyens de traitement réunis à l'hôpital ont permis d'y annexer une clinique payante où affluent les malades de toute la région. Ils y sont soignés moyennant un prix de journée bien inférieur à celui des cliniques privées des villes voisines — et ainsi la municipalité de Cahors a résolu une partie importante du problème de l'assistance aux potenties moyennes et d'autre port les classes moyennes, — et d'autre part les malades indigents du département du Lot, opérés et traités dans les mêmes conditions que les payants, bénéficient, du fait des nouvelles et importantes ressources créées de cette façon, d'un surcroît de bien-être que l'hôpital, réduit à ses seuls revenus, n'aurait pu leur fournir. « Nous savons maintenant, me disait M. de Monzie, que cette adaptation de l'hôpital public à la réception d'une clientèle payante est un système allemand, mais nous en ignorions l'existence quand nous l'avons mis en œuvre à Cahors. » C'était donc une innovation, réalisée sans étude d'aucun précédent. Les résultats ont été tout de suite tels que les unions hospitalières de France sont à présent unanimes à recommander la création des cliniques annexes, aussi bien dans l'intérêt des malades que dans

celui des hôpitaux. La maternité annexée à l'hôpital-hospice n'était qu'un service d'accouchement, semblable à beaucoup d'autres. Et la ville possédait, à proximité de ses portes une propriété dont elle ne faisait rien, ou à peu près, une belle et spacieuse maison de campagne, bâtie à flanc de coteau, agréablement orientée vers la jolie vallée du Lot, entourée de terrasses baignées de soleil à toute heure du jour et de jardins ombragés par de magnifiques allées d'arbres. Dès 1923, la commission administrative, sur la proposition de son président, M. de Monzie, décidé d'établir là une maison maternelle du genre de celles fondées un an ou deux auparavant à Lyon et à Tours. L'exemple de ces deux villes, en effet, démontrait déjà que de cette façon encore un bienfait social considérable peut être accompli sans qu'on ait à craindre une obération budgétaire. « Il faut, écrivait la Presse médicale en conclusion d'une enquête sur les premiers mois de fonctionnement de la maison de Tours, il faut que partout les administrations sachent bien que cette œuvre, qui réduit à presque rien la mortalité infantile et les abandons d'enfants, ne coûte presque rien aux finances publiques, les dépenses étant largement récupérées par la suppression des aban-

されるというではないのではないできょうちょうからできることのなるとのできませんだっているとなっています。 Lire la suite en deuxième page

- « Je suis étudiant. Je suis connu | depuis longtemps dans plusieurs autres cercles », lui dit le jeune homme. - « Vous avez bien sur vous une reconnaissance du mont-de-piété? » L'autre n'en avait pas. Alors, M. N..

P..., tonitruant et scandalisé: — « Vous n'avez pas de reconnais-sance... Alors, vous n'êtes ni joueur ni

#### étudiant! » Romancière à succès.

Ce fut une spirituelle plaidoirie que fit Me Maurice Garçon, défenseur de notre confrère Jacques Boullenger, accusé par Mlle Aurore Sand d'avoir calomnié sa grand'mère.

- Je ne comprends pas, dit-il, que Mlle Aurore Sand s'offusque de dont Mme George Sand, son aïeule, se vantait. « Chaque lendemain, a-t-elle pu écrire, m'a vue infidèle à celui que j'avais aimé la veille... »

Et il ajouta, en souriant: - Qui de nous connaîtrait les livres de Mme George Sand, si celle-ci n'avait

pas vécu la vie aventureuse que vous savez ? Avouez-le, dit-il en se tournant vers Mº Coulon, l'avocat de la demanderesse... Pas même vous, maître... Une bonne histoire.

> Dépenaillé, le vieux chemineau finit le croûton de pain et le morceau de lard (le tout arrosé d'une eau légèrement, trop légèrement teintée) que lui a donnés la fermière. Il s'apprête à rejeter sur son dos le vaste bissac en quoi tient toute sa fortune, et à repartir sur

> les routes, quand le fermier... - Je vous offre le couvert, viande à tous vos repas, et deux litres de vin par jour, plus vingt francs, si vous voulez m'arracher mes pommes de terre. Tout autre serait tenté, mais le che-

mineau n'aime pas l'attache; seule, la route l'attire, la grand'route. Il saisit son bâton noueux et dédaigneux : - Non, merci. Adressez-vous plutôt à l'homme qui les a plantées. Il sait où

elles sont.

LE LISEUR.

## Chronique

Comment on nous juge

### LE CENTRE HOSPITALIER de Cahors

Suite de l'article de 1re page

La maison maternelle de Cahors accueille toute femme qui désire abriter sa grossesse, cela dès les premiers mois, et toutes les mères indigentes sortant d'une maternité du département du Lot ou des départements voisins. La femme enceinte est reçue sans aucune formalité. Elle n'est même pas tenue de dire son nom, ni son adresse. Il suffit qu'à son arrivée elle dépose au bureau un pli cacheté contenant ces renseignements et qui lui sera rendu tel quel à la sortie. Toute femme admise à la maison y est hébergée aussi longtemps qu'elle allaite son enfant. Celle qui, au départ, se trouve empêchée d'emmener son petit, peut le confier à la maison qui le lui élèvera jusqu'à 3, 4 ou 5 ans. Le prix de journée est fixé selon le tarif de l'assistance médicale gratuite. Si la pensionnaire n'est pas en situation de le payer elle-même, il est remboursé par la collectivité - commune, département ou Etat — où elle a ce que la loi appelle son « domicile de secours ». Elle peut même se constituer un petit pécule au moyen des salaires qu'elle reçoit pour sa participation aux travaux ménagers de la maison dont deux religieuses suffisent à assurer la direction intérieure, l'administration demeurant comme celle de la maternité, de la maison de retraite et de la clinique, aux mains de l'économe de l'hôpital.

Tel est en effet le principe de l'organisation: des services nettement sépa-rés pour la commodité de leur fonctionnement, mais régis par une adminis-tration unique, celle de l'hopital devenu centre hospitalier; spécialisation tech-nique, mais unité de gestion; exploitation selon les plus modernes méthodes commerciales, pour obtenir les meilleurs résultats aux prix les plus avantageux, par un personnel réduit au minimun mais utilisé à plein rendement. La muni-cipalité de Cahors a même réussi à étendre ce système au service d'assistance à domicile de son bureau de bienfaisance. Depuis 1918, par suite de l'augmentation continue du coût de la vie beaucoup de bureaux de bienfaisance de province qui, auparavant, pouvaient suffire à toutes leurs charges au moyen de leurs ressources propres, n'y satisfont plus que grâce à des subventions souvent bien lourdes pour le budget des villes. A Cahors, le pain à distribuer aux indigents est fourni par la boulangerie de l'hôpital pour un prix très sensiblement inférieur à celui des boulangers de le ville gers de la ville.

Que conclure ? Sans doute qu'il n'y a dans tout cela, comme on dit, « rien de sorcier ». Ce qu'a entrepris Cahors, d'autres villes l'ont fait aussi à leur manière, avec plus ou moins d'ingéniosité ou de bonheur, et il n'en est guère qui ne puissent le tenter. Quelle est celle, par exemple, qui ne possède quelque maison dont elle ne tire point grand parti et dont l'aménagement en « maison des mères » pourrait lui être facilité par une subvention sur les fonds du

Mais il y a autre chose : la pensée qui vous vient lorsqu'on voit un esprit, rompu aux plus ardues complexités du droit comme aux combinaisons les plus subtiles de la politique, appliquer sa souple habileté à ces modestes questions d'administration communale et visiblement s'y complaire. On se demande si Henry Ford n'a pas discerné le trait essentiel qui caractérisera la grandeur de notre époque lorsqu'il a écrit cette phrase : « Ce n'est que maintenant que nous commencons de nous rendre compte que toute étude qui n'a pas pour fin la pros-périté et le bien-être des hommes ne vaut guère la peine de s'y attacher. » Quand un Américain du rang de M. Henry Ford pense ainsi, quand un Français de la classe intellectuelle de M. Anatole de Monzie s'adonne avec une prédilection continue à adoucir la destinée des plus pauvres et des plus faibles d'entre ses concitoyens, ne croyez-vous pas qu'on peut se permettre d'envisager sans pessimisme l'évolution morale de l'humanité ?

Jean DE PIESSAC.

#### Inspection d'académie

M. Hilleret, délégué dans les fonctions d'inspecteur d'académie de 4° classe à Cahors, est nommé inspecteur d'académie à la même résidence, à dater du 2 juin.

Nos vives félicitations.

#### Gendarmerie

M. Cors, chef de brigade de gendarmerie, est nommé à Puy-l'Evêque, en remplacement de M. Lauga, admis à la retraite.

#### Postes

M. Canet, facteur des Postes à St-Céré, est admis à faire valoir ses droits à la retraite. M. Couderc est nommé facteur à St-Céré.

#### Ponts et Chaussées

M. Sirieys Jean, a été admis, avec le nº 94, à l'emploi d'adjoint technique des Ponts et Chaussées et est nommé au service ordinaire de la navigation (bureau de l'arrondissement de Figeac), en remplacement de M. Clamagirand, appelé à une autre destination (Trésor).

M. Escureyx Edmond, est nommé au service ordinaire (subdivision de Catus), en remplacement de M. Rouzy, appelé à une autre destina-

tion (fonds départementaux). M. Saysset Marcel, est nommé au service ordinaire de la navigation (bureau de l'arrondissement de Figeac), en remplacement de M. Cennac. appelé à un autre poste (fonds dépar-

### De la galerie Meyzenc au Salon des Artistes Français

Cahors aura sans doute, en septembre prochain, son salon de peinture. Les Amis du Beau Vieux Quercy » y songent. En attendant, les expositions par-ticulières se succèdent. M. Meyzenc renouvelle, en les amplifiant, les initiatives qu'avait déjà prises plusieurs fois avec bonheur M. Nouyrit. L'un et l'autre méritent qu'on les loue et de leur idée et de son application. Notre vieille cité, chérie des peintres et abondante ellemême en talents, réclamait sa galerie. Elle l'a, cette année, pour la deuxième fois, richement garnie et abondamment

Après M. E. Pujol, Mile Alice Millo-chau soumet au public la plus récente partie de son œuvre. Je suis ravi de parler ici de cette artiste qui a bien voulu collaborer à deux de mes livres. Je lui dois de les avoir animés d'élégantes et vivantes images, d'avoir rendu intelligibles pour les étrangers mes descriptions forcement longues et touffues du pays Quercynois et de sa capitale... Napoléon trouvait le moindre croquis beaucoup plus éloquent qu'un abondant rapport. Un dessin jailli d'un crayon expert est souvent plus expressif que vingt pages de texte et mieux évocateur.

D'un trait délicat et sûr, sobre et vi-goureux tout ensemble, Mlle Millochau campe un clocher, une tour, un village sous son ciel, place un site dans sa vraie lumière, en fait apparaître la grâce ou a majesté. Chacun de ses paysages réalise, suivant le mot célèbre, «un état d'âme ». On sent l'émotion directe, le recueillement sur place, l'exécution sur le vif. Mlle Millochau va chercher ses sujets là où ils se trouvent, aussi malaisés à aborder soient-ils. Elle les approche au moment qui convient le mieux à leur caractère ; et cela, on le devine, ne va pas toujours sans peine... M'en voudra-t-elle de lui rappeler que la caravane du Touring-Club la surprit, certain dimanche d'il y a deux ans, sous le coup brûlant de midi, assise au bout du pont d'Espagnac et dessinant le moutier du Val de Paradis au si original clocher.

Le bruyant passage de notre cohorte ne lui fit pas lâcher sa besogne. Nous lui offrîmes en vain une place dans nos cars. Un peu plus tard, une brave paysanne adressa même, je crois, de maternelles remontrances à l'artiste insoucieuse des traîtrises du soleil. La séance dura ce qu'il fallait pour que le dessin fût au point. C'est la meilleure image que je connaisse d'une des thé-baïdes les plus délicieuses de notre

Vous en trouverez vingt autres d'aussi précises et d'aussi émouvantes à la galerie Meyzenc. Comme il convient, le Quercy occupe, dans cette exposition, une place très large. De chez nous, depuis plusieurs années, Mlle Millochau aime notre pays, ses vallées et ses echs, ses arbres et ses eaux, ses terres et ses rochers aux vives et changeantes couleurs, ses vieux murs surtout qui, de l'aube au crépuscule, superposent à la patine des siècles les mille fards nuancés d'une lumière déjà méridionale. De Cahors, elle se plaît particulièrement à surprendre dans ses gloires diverses le fameux Valentré. Mais la porte Saint-Michel, la Barbacane, Saint-Barthélémy, l'abside de la cathédrale et les cloîtres ne l'enchantent ni ne l'inspirent pas moins... Puis elle suit le cours du Lot, s'arrête à Luzech, à Larroque, à Arcambal, à St-Cirq-Lapopie, à Capdenac et à Salvagnac-Cajarc. Elle descend ensuite la vallée du Célé pour nous offrir de Marcilhac un mur et une tour inoubliables, S'élevant sur le Causse, elle gagne Rocamadour par Carlucet. Elle pousse enfin jusqu'à la Bave et à la Dordogne pour rendre hommage à Saint-Céré, à Carennac et à Floirac. De ces randonnées successives, comme d'une simple promenade au Montat, elle rapporte ces cartons, ces aquarelles, ces toiles où le Quercy trouve la louange d'un hymme aux strophes multiples et toujours sincères...

Mais il est d'autres lieux que l'artiste entoure aussi de son culte et ces lieux sont variés à souhait. Voici les Pyrénées des tours fuxéennes de Gaston Phœbus aux remparts de Carcassonne et aux murs de Lastours. Voici le littoral de la Méditerranée de Cerbère à l'Estérel. Voici les Alpes, celles du Dauphiné et celles de la Savoie. Les Banges, le Lautaret, la Grave et sa Meije dressent leurs crêtes plaquées de neiges au-dessus des vallées profondes où brillent des torrents. Allevard a retenu l'artiste plus à loisir que nulle autre étape. Avec quelle dévotion, elle nous montre ces montagnes, aussi nobles que les autres mais moins tourmentées et leurs pâturages

aux fleurs élancées. Des Alpes sourcilleuses, elle nous mène au fier Jura. Les sommets s'arrondissent, s'abaissent mais restent harmonieux. Leur manteau de sapins les pare d'une splendeur que le miroir des eaux reflète avec orgueil. Nantua offre à Mlle Millochau un autre Allevard. Le lac et la ville la sollicitent tour à tour. Dans les images qu'elle nous apporte d'eux, on sent plus que de la dilection, de la pré-

dilection ... En peinture, comme en musique et en bien d'autres choses, je ne suis guère qu'un profane, tout au plus un simple dilettante. Il me semble néanmoins pouvoir affirmer qu'aucun visiteur de cette exposition, même très averti, ne refusera au talent de Mlle Millochau le tribut

de son admiration. Ces quatre-vingts tableaux récents témoignent de la part d'un professeur aux occupations multiples, une ardeur passionnée pour l'art. Un goût sûr, un métier d'autant plus parfait qu'il se montre à peine, un pinceau vibrant, délicat, habile à noter les valeurs et à les restituer donnent à ces nombreuses aquarelles et aux toiles qui les accompagnent un éclat et une douceur qui sont d'un grand artiste et, dans la mesure qu'il faut, d'une femme. Quant aux dessins, si l'arc-en-ciel de la palette n'a pas lui pour eux, ils sont si nets, si vrais, si chargés de pensée que leur blanc et leur noir suffisent à nous restituer, à la

#### PAUVRES « CAMPANIERS! »

Nous avons relaté, dans notre dernier numéro, la mort du carillonneur de l'église de Bovila (canton de Montcuq), qui fut électrocuté par la foudre, alors qu'il sonnait les cloches pour... dissiper l'orage qui me-naçait d'éclater et qui s'annonçait d'une rare violence.

Pauvre « campanier »! Il est une victime de plus à ajouter à la liste de ses collègues tués dans les mêmes conditions.

L'année dernière, la carillonneuse de St-Cyprien (même canton), et il y a quelques années, le carillonneur de Sauzet (même canton), furent électrocutés à leur poste.

Et cependant, on ne cesse de dire, de répéter que sonner les cloches par temps d'orage ne sert de rien ; le son des cloches ne dissipe pas les lourds

nuages.

Mais la légende est toujours vivace dans bien des communes, encore, où les postes de fusées paragrêle ne sont pas installés. On finira, certainement, par faire

comprendre, un jour, l'inanité de ces sonneries; mais, en attendant, il y a des victimes. Il existe, pourtant, un règlement

d'administration publique qui interdit formellement la sonnerie des cloches pendant les orages. Les maires, dans leur commune,

devraient bien le rappeler de temps à autre à leurs administrés, tout au moins aux « campagniers », puisque ce sont ceux-ci qui paient de leur vie l'imprudence qu'ils commettent.

Mais la légende est plus forte, en certains points de nos régions, que la Et il est à craindre que celle-ci ne

viendra à bout de la légende que lorsque des arrêtés formels seront pris, interdisant la sonnerie des cloches pendant les orages, et que des sanctions seront infligées à ceux qui enfreindront ces arrêtés.

Alors, peut-être, on n'aura plus le regret de mentionner des accidents

aussi cruels que celui de Bovila.

La vie des « campagniers », victimes, après tout, du devoir, mérite bien d'être protégée contre les stupi-des légendes et les préjugés.

## LA FIANCÉE DU TIMBALIER

On annonce les fiançailles de Mile Madeleine Boyer, fille de notre très distingué confrère, M. BOYER D'AGEN, Professeur de Chant aux Ecoles de la Ville de Paris, avec M. Raymond Loucheur, Grand Prix de Rome, eur aux memes Ecoles.

A l'heure où un Ministre de ce obtient des Chambres des crédits exceptionnels pour la création de nouveaux logements, n'est-il pas bien naturel qu'un membre de sa famille songe à l'installation et à l'accroissement du sien. Victor Hugo n'a plus raison de dire à la fin de son beau poème : « Les timbaliers étaient pas--<>%<>-

## LE PRIX DU PAIN

A dater du 5 juillet, le prix du pain est ainsi fixé dans le département du

Pain de consommation courante 2 fr. 20 le kilo. Pain de fantaisie de 1 kilo, pesant au moins 850 grammes, 2 fr. 25.

#### Commissariat de police

M. Dumas, ancien commissaire de Figeac, commissaire de police à Pauilac (Gironde) est nommé à Lorient. Nos félicitations.

#### Service vicinal

M. Course est nommé cantonnier Larnagol (chemin de grande communication n° 33), en remplacement de M. Masbou, démissionnaire.

#### Automobiles

Voici, d'après l' « Officiel », la statistique relative au nombre d'automobiles dans le Lot, en 1927: Nombre d'automobiles servant au

transport des personnes: 5.743. Nombre d'autos servant au transport des marchandises: 1.000.

Nombre d'autos à gazogène : 8. Nombre de motocyclettes : 1.058. Nombre de chevaux-vapeurs imposés: 23.002.

Produit de l'impôt : 1.489.926 fr. mesure de l'heure et de la saison, toute la vie chaude et nuancée des sujets

quercynois qu'ils placent sous nos yeux.

Cette chronique est bien longue. Avant de poser le point final sur mon papier, je tiens néanmoins à y ajouter quelques lignes. Je les dois, depuis un bon mois, au tableau que M. Jean Becmeur a exposé cette année au Salon des Artistes Français et qui lui a valu avec les éloges du « Temps » et de dix autres journaux, la récompense officielle d'une mention honorable sur le palmarès. Un breton aux longs cheveux et à la barbiche blanche incline vers son gilet brodé et son chapeau à ruban de velours,

une tête pensive. Ce vieux marin prie pour ses compagnons disparus, peutêtre pour ses fils morts en mer ou à la guerre. Et cette image, sobre et puissante, synthétise toute la mélancolie des grèves, des rochers, des cimetières de la presqu'île de Penmarch... M. Jean Becmeur fut des nôtres lui aussi. Il aima le Quercy et se plut à le lui prouver. On n'oublie pas à Cahors cet excellent peintre et on y applaudit à ses suc-

Eug. GRANGIÉ.

## CAHORS

LES AMIS DE L'HARMONIE

## GRAND FESTIVAL DE MUSIQUE

C'est le 7 juillet, à 21 heures 15, aux Allées Fénelon, que les « Amis de l'Harmonie » donneront, au profit de la Caisse de la Société, le grand Festival de Musique dont nous avons déjà parlé. Il offrira à nos compatriotes l'occasion d'une magnifique soirée de musique en plein air.

La Société s'est assurée le concours de M. Louis Ernst, basse-chantante de l'Opéra ; de Mme S. Robin, altiste, Premier Prix du Conservatoire de Paris, des Grands Concerts Pasdeloup, et de M. Jean Nouyrit, violoncelliste, des Grands Concerts Pasdeloup. Les chœurs seront chantés par les Elèves de l'Ecole de Musique et le piano d'accompagnement sera tenu par Mlle Pecque. Le Concert aura lieu sous la direction de M. J.-B. Nouyrit.

En voici le programme détaillé: PREMIÈRE PARTIE

1. Allegro de concert (Turine), « Les Amis de l'Harmonie ». — 2. a) Ronde du Veau d'Or (Gounod); b) Les Trois Hussards (Lyonnet); M. Ernst. — 3. a) Romance sans paroles (Gabriel Fauré); b) Fileuse (Dunkler); M. Jean Nouyrit. -(Leoncavallo) b) Air de Méphistophélès « Voici les Roses », de la « Damnation de Faust » (H. Berlioz); M. Ernst. — 5. Mme Robin, dans son répertoire classique.

DEUXIÈME PARTIE

6. Poète et Paysan, Ouverture (Suppé); soliste M. Balzeau. — 7. Nocturne, pour Violoncelle solo (Chopin); M. Jean Nouyrit. — 8. Samson et Dalila, Grande Fantaisie (St-Saens); Solistes, MM. Lafargue, Vanel, Balzeau, Romec. — 9. Grande Marche du Tannhauser (R. Wagner), avec le concours des Elèves de l'Ecole de Musique. — LES AMIS DE L'HARMONIE.

L'entrée générale est fixée à un franc. Avec chaise, 3 francs. Pour la location, s'adresser

Mme Larrieu, au Théâtre, et pour tous renseignements à MM. Ricard, libraire, ou Boyer, huissier.

#### L'AVENIR CADURCIEN à l'honneur

Nous avons dit le beau succès obtenu par notre société, l'Avenir Cadurcien, au Concours Musical de Villefranchede-Rouergue. Le public cadurcien connaîtra avec plaisir les appréciations-criiques portées par le jury sur notre Fanfare municipale. Il y verra l'excellente impression qu'elle a produite et les justes éloges qu'on en fait.

Nous les reproduisons textuellement: « Lecture à vue. — Bonne lecture, jolie sonorité, mouvements exacts. Les parties de Basse ne sont pas suffisamment accusées, les rentrées en triolets du 2/4 faites par de jeunes élèves sont trop timides. (1er Prix, médaille d'ar-

gent). « Exécution. — Imposé « Ste-Cécile », ouverture, Blément. Excellente exécution, très belle sonorité, mouvements très justes, style très juste et très musical. Morceau travaillé très intelligemment. Le Directeur obtient le maximum de ses éléments. (1er Prix à l'unanimité, médaille de vermeil).

« Honneur. — Choix « Au Pays Gascon », Fantaisie, Reynaud. Très bonne exécution. Beaucoup de sens musical. La sonorité est franche et bien équilibrée. L'allegro (172-176) est un peu

Et le jury ajoute à ces appréciations détaillées, cette critique d'ensemble qui dit bien la valeur de notre vieille société cadurcienne:

« L'ensemble du concours est excellent : le Jury avec ses félicitations au Directeur lui décerne un Prix de Direction et décide que l'Avenir Cadurcien concourra dorénavant en 2º Division, 1re Section. (1er Prix ascendant, palme de vermeil et prime de 500 francs). »

Ces appréciations sont signées de M. de Frettes, chef de musique de 1re classe au 92° d'infanterie (Président du Jury) et de M. Régent, compositeur, Directeur de la Musique à Ussel. Au nom de nos concitoyens, nous

nous associons à ces éloges et nous adressons à nos musiciens et à leur excellent chef, M. Rivière, toutes nos félicitations. ->38<-

#### Anniversaire de l'Indépendance Day

A l'occasion de l'anniversaire de l'Independence Day, les monuments établissements publics à Cahors, ont été pavoisés, mercredi. Il n'y a eu aucune cérémonie offi-

cielle, aucune manifestation.

#### Compatriote

Nous sommes heureux d'annoncer que notre jeune compatriote M. Georges Héreil, ancien élève du Lycée Gambetta, vient de subir avec succès les examens de la 2º année de la licence en droit, devant la Faculté de Paris.

Nous adressons au jeune lauréat nos vives félicitations.

#### Licence en droit

Notre jeune compatriote M. Robert Barreau, vient de subir avec succès les examens de la licence en droit (3° année).

Mlles Germaine Milhau, Juliette Mispoulié, Simonne Guyon, ont été reçues aux examens de 2° année de la licence en droit, devant la Faculté de Toulouse.

#### Nos félicitations.

Succès Mlle Josette Lugrin, institutrice détachée comme surveillante à l'Ecole Normale de Cahors, vient d'obtenir, devant la Faculté des Lettres de Toulouse, le certificat de licence de géographie, avec le nº 1 et la mention

Toutes nos félicitations pour ce très joli succès.

### POUR LA SALUBRITÉ PUBLIQUE

Un propriétaire a été l'objet d'un procès-verbal, pour avoir déposé de la vidange sur la voie publique.

C'est la 2º fois que des dépôts pareils ont été l'objet de procès-verbaux.

Il est certain qu'on ne saurait les tolérer, d'autant plus que ces dépôts sont faits, règle, générale, dans des quartiers qui ne sont pas d'une salubrité parfaite.

Nous avons signalé, ces jours der-niers, l'état déplorable de l'impasse Jocelyn qui a bien besoin d'être nettoyée et réparée.

C'est, en effet, pour les voisins et les passants, une question de santé, surtout par ces temps de forte cha-

Mais on ne peut qu'approuver les mesures qui sont prises contre les auteurs de dépôts de vidanges, de déchets, d'ordures dans les rues.

#### Les Combattants non pensionnés Les tournées de propagande interrompues le dimanche 24 juin vont re-

Il est de notre devoir d'insister auprès de nos camarades anciens combattants pour qu'ils se rendent nombreux aux réunions organisées dans leur com-mune respective. Le nombre des adhérents à la Fédération grossit de jour en jour, et il nous plaît de constater que

l'union et la camaraderie ne cessent de régner entre tous les combattants. Voici les communes qui vont être visi-

tées le dimanche 8 juillet : Arrondissement de Gourdon (Canton de Labastide-Murat). — Tournée A: Saint-Sauveur-la-Vallée, 8 h.; Soulomès. 9 h.; Caniac, 10 h.; Fontanes-Lune-garde, 11 h.; Labastide-Murat, 15 h. Tournée B: Beaumat, 8 h.; Vaillac, 9 h.; Montfaucon, 10 h.; Ginouillac, 11 heures (les heures mentionnées ci-des-

sus s'entendent par heure légale). Ordre du jour : 1º Office National du Combattant; ses buts, ses avantages; 2° Fonctionnement du Comité départemental des anciens combattants; 3° Fédération départementale : ses buts, son fonctionnement, ses avantages ; 4° Création de section communale et cantonale; 5° Paiement des cotisations, livrai-son de carte fédérale; 6° Questions di-

Vu l'importance de ces réunions d'où doit découler la camaraderie, l'union et l'entente, nous espérons que tous les anciens combattants répondront : préent. — La Fédération.

Canton de Cajarc. — Tous les anciens combattants non pensionnés des communes de Gréalou et Caravac (les seules qui n'aient pas été visitées du can-ton) sont invités à se réunir à la mairie de Gréalou le dimanche 8 juillet à 10 h. 1/2 (heure ancienne).

Deux délégués du Bureau de la Fédération départementale de Cahors leur exposeront les buts de cette nouvelle association destinée à faire valoir les droits de ceux-là mêmes qu'une collectivité égoïste semble de plus en plus portée à méconnaître, sinon à oublier

Préalablement à cette réunion, aura Heu, à Cajare, à 9 h. (heure ancienne), une assemblée générale de la section communale créée dans cette localité, à 'effet de fixer la date d'un prochain banquet cantonal pour cimenter par une imposante manifestation l'organisation définitive du canton de Cajarc.

#### Nécrologie

Nous avons appris avec regret le deuil cruel qui vient de frapper M. le capitaine Baillargeau, capitaine du bureau de recrutement de Cahors, en la personne de sa belle-sœur. Mme Lemerre, décédée subitement, lundi, à Cahors, à l'âge de 53 ans.

Nous adressons à M. le capitaine Baillargeau, nos bien vives condoléan-

#### Monuments historiques

Nous croyons savoir que les ruines du château de Roussillon, près Cahors, vont être classées comme monument

priés d'assister à cette réunion.

Union amicale des cheminots retraités Une assemblée générale aura lieu dimanche prochain 8 juillet, à 2 heures précises, dans une salle de l'Hôtel de Ville; tous les retraités, qu'ils fassent ou non partie de la Société, sont

#### Le Bureau. Accident d'auto

Nous avons relaté l'accident d'auto qui a eu lieu sur la route de Toulouse, lundi soir. Un voyageur, M. Faure, marchand de grains, qui se trouvait dans l'auto de M. Blatgé, a eu trois côtes enfoncées.

M. le docteur Malbec a déclaré que cet accident nécessitera un long

#### Accident du travail

M. Bastide, ouvrier à l'usine des Poignées de portes, a eu le pouce de la main gauche pris sous une presse mécanique.

#### Et l'orage n'a pas éclaté

Mardi soir, après une chaleur torride, d'épais nuages s'amoncelèrent, des éclairs fusèrent, et vers 10 heures, quelques gouttes de pluie tombè-

Les promeneurs crurent qu'un orage allait éclater. Il n'en fut rien. Vers minuit, un grand vent souffla; d'aucuns déclarèrent qu'un cyclone se préparait.

Il fallut barricader fenêtres et portes, et la chaleur, dans les appartements, devint insupportable. Le tonnerre se fit entendre, mais

#### pas une goutte d'eau ne tomba, au moins sur Cahors.

Coups et blessures Plainte a été portée par M. Demaux, de Cournou, contre son voisin Coutarel qui, à la suite d'une discussion au sujet d'un droit de passage, lui a porté des coups de poing et fait des

blessures. Une enquête est ouverte.

### Pour le Concert

de Samedi

Nous publions d'autre part le beau programme du Concert organisé par « Les Amis de l'Harmonie » et qui aura lieu samedi 7 juillet, à 9 h. 15

Cette nouvelle Société ne poursuit d'autre but que celui d'offrir aux Cadurciens de nombreux Concerts au cours desquels les œuvres musicales de nos grands maîtres seront interprétées aussi bien que possible

Le succès des premières auditions et les encouragements qu'à ces occasions la Société a reçu de tous lui sont de sûrs garants pour qu'un avenir long et solide soit par elle envisagé.

Nous faisons appel à tous nos conci-toyens pour qu'ils assurent par leur présence le succès de la soirée du 7 juillet, et les « Amis de l'Harmonie » feront de leur mieux ce soir-là pour confirmer auprès de tous, leur naissante vogue, et s'assurer si possible des sympathies plus nombreuses. Le public trouvera des chaises ré-

servées autour du kiosque; pour la location, s'adresser sans retard à Mme Larrieu, concierge du Théâtre. Les entrées (sans chaise), sont fixées Les parents sont priés de tenir leurs

## ARRESTATION DE RESSEC LE CAMBRIOLEUR DE VERS

enfants silencieux pendant l'exécu-

tion du programme.

Mercredi soir, la gendarmerie ayant appris que le nommé Ressec Léon, auteur des vols commis à Vers, chez Mme Albouys, se trouvait à Cahors, une sur-

veillance fut établie. Ils partirent dans la soirée, parcouru-rent les environs, visitèrent les grottes, lieux retirés. Toutes recherches étaient restées vaines lorsque jeudi matin, à 5 h., les gendarmes aperçurent un cycliste dont le signalement correspondait avec celui de Ressec qui descendait la côte

de Regourd. Le cycliste fut invité à s'arrêter et aussitôt déclara se nommer Léon Res-

Fouillé minutieusement, il a été trouvé porteur de deux portefeuilles, l'un en cuir vert contenant toute une liasse de quittances et reçus au nom de Mme veuve Albouys, le deuxième contenant la somme de 48 fr. 15 c., parmi lesquels un louis de 10 francs.

Il était porteur d'un couteau de poche, d'une pince monseigneur et d'un pa-quet contenant un service de table en Ruolz, un grand cuiller, une louche et une pince à sucre.

Ressec a déclaré qu'il avait gardé les reçus et quittances croyant qu'ils avaient une valeur. Voici les explications qu'il a don-

nées aux gendarmes: « Arrivé vers 21 heures à Vers, il a consommé à la Truite-dorée, et dans un autre débit.

« Vers 22 heures, je suis allé m'apgné Cahors où je suis arrivé à minuit. Je me suis rendu à la gare où je me suis

« Ce matin, je me rendais à la gare de Pradines pour prendre le train de

« La bicyclette appartient à un nommé Charles Bru, mécanicien à Agen, qui me l'a prêtée pour aller me baigner dans la Garonne. » Quand aux titres, je les ai jetés le mê-

me jour du vol, du pont de chemin de fer de Mendiès (Vers) dans le Lot. « J'ignorais ce que c'était, je suis illettré. Jamais je n'ai eu de titres en ma

possession. « Le service de table provenait du vol commis le 13 juin chez Mme Al-

« Comme ce paquet me gênait, je l'avais caché dans la grange de Mme Albouys. J'étais parti avec les 500 francs

« Mercredi soir, je suis revenu de Li-bos et je me suis rendu à Vers, à bicyclette pour prendre le service de table caché dans la grange.

Depuis sa sortie de prison en avril, Ressec déclare qu'il n'a jamais travaillé. Il est allé à Montauban, Agen et il vivait aux alentours de Cahors, sans jamais rester plus d'un jour au même endroit. » Ressec a été conduit à la gendarmerie. Ce matin il a été amené au Parquet et a été écroué à la prison.

#### -->38<--

Abandon de véhicule M. le Commissaire de police a dressé procès-verbal à un propriétaire de notre ville, qui avait abandonné sur la voie publique un véhicule dépourvu de lanterne et de plaque.

#### Procès-verbal

Le Commissaire de police a dressé procès-verbal pour ivresse publique contre le nommé L. C. qui a été écroué au violon municipal. Vol de poules

#### préjudice de Mme Crayssac, à Trespoux-Rassiels. Plainte a été portée à la gendar-

Un vol de poules a été commis au

Violences Une enquête a été ordonnée au sujet d'une affaire de coups et blessures qui aurait eu lieu à Payarc. Le nommé Valade aurait frappé violemment son fils, sa femme et un

#### ami qui les accompagnait, à coups de clé et de bûche.

Fête votive La fête votive de la place Rousseau aura lieu les 28, 29 et 30 juillet.

#### Arrondissement de Cahors

Francoulès

Foire. - Foire peu importante à cause des travaux de la fenaison. Principaux cours: Boufs de boucherie, 5.000 à 6.500 fr. la paire; veaux de lait, 5 fr. 50 à 6 fr. e kilo; agneaux de boucherie, 4 fr. 50 à

du soir, sur les Allées Fénelon.

Volailles: Poules vieilles, 30 à 35 fr. la paire; jeunes poulets, 25 à 30 fr. la paire; lapins, 2 fr. 75 à 3 fr. la livre; œufs, 5 fr.

Labastide-du-Vert

Avis aux contribuables. - Les contribuables sont prévenus que le Contrôleur des Contributions Directes opèrera le 13 juillet 1928, à 8 heures du matin, à la mairie, les constatations nécessaires en vue de la formation des rôles de la contribution foncière, des impressions locales perçues au titre des anciennes contributions directes et des taxes assimilées pour l'année 1929.

Conseil municipal. — Le Conseil municipal s'est réuni dimanche dernier, 1er juillet, sous la présidence de M. Emile Delfort, maire, Officier de la Légion d'honneur. Ordre du jour : Vote du Budget

M. le maire présente au Conseil un Budget rigoureusement équilibré. Il expose, d'une façon claire et

précise, la situation financière de la Commune et donne tous les détails susceptibles d'éclairer les membres du Conseil. Le Budget est ensuite voté à l'unanimité.

Sur la proposition de M. le maire, une distribution gratuite de pain, sera faite à l'occasion du 14 juillet.

#### Lalbenque

Foire. - Les travaux pressants de la saison ont gêné l'importance de la foire. Le foirail aux bœufs, en particulier, était presque dégarni. Voici les cours : Bœufs, peu d'affaires. Attelages, 5.000 à 6.500 fr.; vaches 4.000 à 5.000 fr. la paire; bouvillons, 2.000 à 2.800 fr.; baisse sur les veaux, 5 fr. 50 à 6 fr. le kilo.

les veaux, 5 fr. 50 à 6 fr. le kilo.

Moutons d'attroupement, 90 à 130 fr., brebis d'élevage, 140 à 160 fr.; pour la boucherie, 3 fr. 50, à 4 fr.; agneaux, 4 fr. 50 à 5 fr. Porcelets, en baisse, de 200 à 300 fr., suivant qualité.

Poules, 4 fr. 50 à 5 fr.; poulets, 5 fr. 50 à 6 fr.; canards, 5 fr.; dindons, 5 fr.; lapins, 2 fr. 75 à 3 fr.; œufs. 5 fr. à 5 fr. 50 la douzaine; pigeons, 5 à 7 fr. la paire.

Oisillons, 45 à 60 fr. la paire suivant grosseur; canards mulards, 25 à 32 fr. la

grosseur; canards mulards, 25 à 32 fr. la paire, canetons ordinaires, 18 à 22 fr. la Jardinage cher à cause de la sécheresse. Choux pommés, 1 fr. 40; plants de choux, 4 à 5 fr. le cent; petits pois, 1 fr. 25 la livre; pommes de terre nouvelles, 1 fr. 75 le kilo; plants d'aubergine, 3 fr. la

#### Calvignac

douzaine.

Certificat d'études. - Comme tous les ans, notre dévoué instituteur a présenté un élève qui a été reçu. Nos félicitations au maître et à l'élève,

Conseil de révision. - Cance (Edouard) a été déclaré bon pour le service armé et Roger Bons ajourné.

La foudre. — Le jeune Bouyssou, de Masquières, descendait à bicyclette et à vive allure la côte de Jarre, sur la route de Thézac, au plus fort de l'orage de sa-medi, vers onze heures, lorsqu'il fut terrassé par la foudre. Il fut projeté violem-ment à terre et eut la jambe droite assez La vie du jeune homme n'est pas en

Tous nos vœux de prompt rétablisse-

Violent incendie. — Dans la matinée de mercredi, un incendie, d'une grande intensité, a éclaté dans la boulangerie tenue par M. Cossé.

Malgré le concours de toute la population, l'immeuble en entier a été la proie des flammes.

### Arrondissement de Figeac

Avis aux chasseurs. - Nous rappelons à messieurs les chasseurs que le délai de validité du permis est venu à expiration le 1er juillet et qu'ils doivent songer à en demander le renouvellement. Afin d'éviter l'encombrement des derniers jours, il leur est recommandé de ne pas attendre la période voisine de l'ouverture de la chasse.

Dès maintenant, et dans le but d'abréger les formalités nécessaires, le Secrétariat de la Mairie tient à leur disposition des formules imprimées et timbrées.

Baisse de prix du pain. — Par | 13 heures, à l'âge de 75 ans, après arrêté de M. le Préfet en date du | quelques jours de maladie. 30 juin, le prix du kilo de pain qui était de 2 fr. 25 est ramené à 2 fr. 20, à dater du jeudi 5 juillet.

Nous espérons que nous aurons à enregistrer sans tarder une nouvelle

Concert. — La Société Musicale Les Artisans réunis », donnera ce soir un concert au Kiosque de la Place de la Raison, de 9 h. à 10 h. Voici le programme:

1º Marche des amis de Flore, Bron; Idylle printanière (ouverture), Delbecq; 3° Sphinx (valse), Popy; 4° Rêve de Valse (fantaisie), Strauss; 5° Gavotte des baisers, Popy.

#### Espédaillac

Certificat d'études. - Les deux candidats présentés par notre école laïque de garçons ont été reçus. Ce sont: MM. Ray-mond Balmette (mention bien) et Ernest

Nos félicitations aux jeunes lauréats et à leurs dévoués maitres.

#### Terrou

Mort d'un maire. - Nous avons appris avec regret la mort de M. Genot, maire de Terrou.

Ses obsèques ont été célébrées au milieu d'une affluence considérable venue de toutes les communes voi-

Nous adressons à la famille nos sincères condoléances.

Collision. - Ces jours derniers, à la sortie de son garage, la camionnette automobile de M. Estival, négociant, avenue Marceau, a eu une collision avec la locomotive du tramway départemental de Bretenoux à Saint-Céré. La voiture à été complètement démolie. Il n'y a pas eu de blessés.

Ecole primaire supérieure de jeunes filles. Succès scolaires. - Sont définitivement admises à l'Ecole nationale d'agriculture et arts ménagers de Coëtlogon-Rennes, les quatre élèves

présentées par l'école. Mlles Lassalle Suzanne, de St-Céré, reçue 3°, Brunet Antonia, de Thémines, 2°, Asfaux Yvonne, de Bonneviole, 8°, Alcouffe Gabrielle, de Lacapelle-Marival. 12°. Toutes nos félicitations pour ces brillants succès qui font honneur au personnel enseignant et à la

Certificat d'études primaires. — Les quatre élèves présentées par l'école ont toutes été reçues. Ce sont Mlles Soulié Simone, mention Très Bien; Cassan Gabrielle, mention Bien; Lassalle Blanche, mention Bien: Chapouly Thérèse, mention Très Bien. Toutes nos félicitations.

Avancement. — M. Pezet, Commis des Indirectes à St-Céré, vient d'être élevé à la 2° classe de son grade. Les nombreux amis de M. Pezet se réjouiront de cet avancement si bien mérité par les qualités de courtoisie et de tact de cet excellent fonction-

### Arrondissement de Gourdon

Taxe du pain. — Par arrêté de M. le Préfet du Lot, que vient de faire publier M. le Maire de Gourdon:

A partir du jeudi 5 juillet 1928, le prix du pain ne pourra dépasser, dans les communes du département, les prix maxima suivants: Pain de consommation courante:

pain de 2 kilos et au-dessus, 2 fr. 20

Pain de fantaisie: pain de 1 kilo, pesant au moins 850 gr., 2 fr. 25; pain de 500 gr., pesant au moins 425 gr., 1 fr. 15.

Les boulangers sont tenus, sans que l'acheteur en fasse la demande, de faire l'appoint, s'il y a lieu. S'ils n'ont pas de pain de consommation courante, ils sont tenus de

vendre leur pain de fantaisie au poids et au même prix. C'est donc une légère baisse que nous enregistrons avec plaisir.

Nécrologie. — C'est avec un vif regret que nous apprenons le décès de notre sympathique et distingué compatriote, M. le professeur honoraire Géral, survenu mercredi dernier, à

C'était un maître d'élite, qui a laissé les meilleurs souvenirs au lycée de Montauban, où il avait exercé de longues années.

Nous prions l'excellente Mme Géral, ses enfants, son vieux père, et la famille, de bien vouloir agréer nos cordiales condoléances.

Certificat d'études. — C'est vendre-di 6 juillet qu'a lieu à l'école publique des garçons l'examen du certificat d'études primaires pour le canton de Gourdon, sous la présidence de M. Calvet, inspecteur primaire.

Certificat d'études. — Le jeune Lascol Paul, de Jean-Blanc, a été recu au certificat d'études avec la mention Bien. Nos félicitations.

#### Salviac

Vol de fruits. - Quelques vols de fraises, pois et fèves avaient été signalés ces temps derniers. Une enquête est ouverte par la

Accident du travail. - M. Isidore Legros, manœuvre au service de M. Mompart, entrepreneur de maçonnerie, à Salviac, s'est blessé à l'épaule en soulevant un gros moellon de pierre.

M. le docteur Cambornac, appelé aussitôt, a donné au blessé les soins que comportait son état, et a pronostiqué une fracture de la clavicule.

Un repos de trente jours a été prescrit. Nous faisons des vœux de prompt ré-tablissement au sympathique ouvrier qu'est M. Legros. \*

#### Renseignements

#### L'état du vignoble dans le Lot

Après les deux années déficitaires que nous venons de subir, les viticulteurs reprennent quelques espoirs. Ils ont pu d'abord constater qu'il y avait beaucoup de raisins de naissance, et ne voulant pas retomber dans les erreurs passées, ils n'ont pas négligé les sulfatages. Tout le monde a commencé à peu près à temps. Il y en a qui ont déjà fait leur troisième et même leur quatrième traitement; aussi la végétation est-elle jusqu'ici peu près irréprochable.

Hâtons-nous d'ajouter que le mois de juin nous a gratifiés d'une température particulièrement favorable à la floraison. La coulure n'a pas l'air d'exercer sa néfaste action. La plupart des cépages ont fleuri sans avorter car le temps n'a été ni trop chaud, ni trop froid, et un léger vent du nord a favorisé une bonne fécondation.

Les viticulteurs ont eu soin, d'ailleurs, de soufrer pour activer cette

Les vignes ont donc actuellement belle apparence, mais nous avons encore à redouter une baisse subite de la température, si néfaste au lendemain de la floraison.

Si la coulure est l'avortement des fleurs, le millerandage est l'avortement partiel des raisins, et l'on n'y apporte pas suffisamment d'attention. L'ovaire mal fécondé, le grain reste petit et n'atteint pas la grosseur normale des autres grains. Cet arrêt de développement se produit de la nouaison à la mâturation, et il est donc très important de surveiller les grappes qui vont être attaquées du millerandage. C'est d'autant plus délicat que les feuilles cachent en grande partie les raisins et qu'il faut un examen attentif pour s'apercevoir des

Les viticulteurs qui ont le souci d'éviter le millerandage font actuellement des poudrages avec du soufre noir ou des poudres cupriques. Ils ont raison, à notre avis, de ne pas considérer comme terminée la période critique de la formation des grappes.

Des pluies indésirées pour fin juin et commencement juillet, un refroidissement passager pourraient, en ef-fet, dégonfier les plus légitimes espé-rances. Plus que jamais il faut surveiller attentivement l'époque des sulfatages et des poudrages indispensables afin de les faire au moment propice.

#### Marché aux Fruits

Aiguillon (Lot-et-Garonne). — Apport, 640 kilos. Pêches 2º qualité, de 200 à 340fr.; abricots, de 360 à 400 fr.; abricots, de 280 à 370 fr.; prunes de la Saint-Jean, 80 fr., le tout par 50 kilos, poids net. \*

#### Marché aux vins

Olonzac, 3 juillet. — Vins rouges: de degrés, 180 francs; de 10 degrés, 200 fr; de 11 degrés, 215 francs; de 12 degrés, 230 francs. Ces prix s'entendent à l'hectolitre nu, pris chez le récoltant, tous frais en sus, et selon degré, qualité et condi-tions, avec appellation d'origine Miner-

Sendant votre réjour à Saris, vous pourrez lire votre journal dans le Hall de l'Ogence Havas 62 Rue de Richelieu\_PARIS

#### Bernière heure

#### A LA CHAMBRE

La Chambre procède à la validation de plusieurs élections. Elle discute les conclusions du 1er bureau relativement à l'élection de St-Girons, dont e résultat n'a pas été proclamé.

Le 1<sup>er</sup> bureau propose de permettre à M. Paul Laffont de siéger provisoirement; de nommer une commission de 11 membres qui procèdera à une enquête et d'accorder à cette commis-

sion les pouvoirs nécessaires. Par 360 voix contre 121, les conclusions du 1er bureau sont adoptées.

#### Tirages financiers

Au tirage de la Ville de Paris 1894-96, le numéro 241.729 gagne 100.000 francs.

#### Divorce et mariage en demi-heure

M. Cornelius Vanderbilt junior, journaliste, a épousé Mary Logan, une demi-heure après que celle-ci eut obtenu le divorce avec son mari. Le divorce et le mariage civil furent présidés par le même magistrat.

#### AU MAROC

De Rabat, - Le sultan du Maroc a reçu, en audience, MM. Steeg, Bordes, Saint, résidents généraux venus pour à la cinquième conférence sud-africaine.

#### A LA CHAMBRE

La Chambre, ce matin, a adopté le projet de loi fixant aux deuxième et troisième dimanches d'octobre. les renouvellements triennaux des Conseils généraux et d'arrondissement. Elle a adopté également le projet

relatif à l'impôt sur l'intérêt du prix prix de vente de fonds de commerce. Elle a voté le projet de loi tendant à proroger l'application à certains juges le paix, du bénéfice de la loi du 14 juin 1928, relative au maintien en fonctions des magistrats cantonaux au-delà de 75 ans.

#### LA PHOSPHIODE GARNAL

Médication iodotannique phosphatée Remplace l'Huile de Foie de Morue PRIX DU FLACON : 14 francs

Un seul modèle de Flacon -:- GRANDEUR UNIQUE -:-EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

## POUR BIEN SE PORTER

IL FAUT BIEN DIGÉRER

Une bonne digestion est la condition première d'une bonne nutri-tion, c'est-à-dire de la santé, puisque c'est elle qui préside directement à l'élaboration du liquide nourricier par excel-lence: le sang. Les bonnes diges-tions font le sang rouge, le sang riche; les mauvaises font le

Si vos digestions sont difficiles, si vous éprouvez des douleurs d'estomac, des crampes ou des tiraillements, mettez-vous au régime du délicieux Phoscao, et en quelques jours les malaises auront disparu et vos digestions redeviendront normales.

## PHOSGAO

LE PLUS EXQUIS DES DÉJEUNERS LE PLUS PUISSANT DES RECONSTITUANTS

Le Phoscao constitue l'aliment idéal pour le premier repas du matin. Le thé et le café ne font que de donner un coup de fouet à l'organisme, tandis que le Phoscao nourrit, fortifie et stimule sans fatiguer l'estomac; il convient à tous les tempéraments et son régime est conseillé par les médecins aux bien-portants comme aux malades, aux convalescents, aux anémiés, aux vieillards, aux nourrices, aux dyspeptiques.

#### ENVOI GRATUIT D'UNE BOITE D'ESSAI

A. DARDANNE & FILS, 12, Rue de la Tour-des-Dames - PARIS (IX-). 45 

#### Pendant l'été

Pendant l'été il est recommandé à tous de prendre un fortifiant pour remettre en état l'organisme affaibli et pour redonner à l'estomac son activité primitive. Nous vous conseillons d'acheter chez votre pharmacien un flacon de Quintonine et d'en verser le contenu dans un litre de vin de table. Le vin fortifiant ainsi obtenu, pris avant chaque repas, vous rendra rapidement vos forces et la santé, et votre appétit se relèvera rapidement. Le flacon de Quintonine: 4 fr. 95. Toutes pharmacies et Pharmacie Orliac à Cahors,

OCCASIONS A PARTIR DE 2.000 FRANCS 5 et 10 C. V. CITROEN, Quadri, PEU-GEOT, FORD, RENAULT, DEDION, BOLLÉE, TURCAT-MERY, en torpé-BÉNESTÈBE, CAHORS

#### AVENDRE Grands et beaux

TABLEAUX DE SALON Pour tous renseignements s'adresser

## au BUREAU DU JOURNAL

BONS WAÇONS CRÉPISSEURS ET AUTRES

et manœuvres SONT DEMANDÉS -:- TRAVAIL ASSURÉ S'adresser à M. CAMBOULIVE entrepreneur, 27, rue St-Géry, CAHORS

#### On demande Une Jeune Femme de Ménage Sérieuse pour service régulier

S'adresser au Bureau du Journal

## M. BRUGALIÈRES

à Laberrie - CATUS

vente à LUZECH où vous trouverez tous les appareils et moteurs électriques que vous pourrez désirer, les mieux sélectionnés et aux prix les plus avantageux :

« LAMPES CECO », MOTEURS,
APPAREILS DE MENAGE, LUSTRE-RIE, T. S. F., etc...

N'OUBLIEZ PAS

que LES FORCES ELECTRIQUES DU

LOT, « FORCE ET LUMIERE DU

QUERCY », ont ouvert un magasin de

#### TRIBUNAL DE COMMERCE DE CAHORS

FAILLITE de la

« Manufacture d'appareillage Electrique de Puy-l'Evêque. » (Anciens Etabts Aguzou), Société anonyme dont le siège social est à Puy-l'Evêque.

Convocation des Créanciers pour Concordat ou Contrat

Messieurs les créanciers de la dite faillite, dont les créances ont été vérifiées, admises et affirmées, sont invités à se ren-

Le vingt-quatre juillet pro-chain, jour de mardi, à onze

heures, En la salle des audiences du Tribunal de Commerce de Cahors, sise au Palais de Justice, Pour entendre le rapport qui sera fait par le syndic sur l'état de la faillite dont s'agit, - sur les formalités qui ont été remplies et les operations qui ont eu lieu, — délibérer, séance tenante, sur les propositions qui pourront être faites par la société faillie pour obtenir le concor-

dat, — et, en cas de refus, exprimer leur avis sur le maintien ou le remplacement du syndic et prendre part à la distribution d'un dividende. La présente insertion est faite en conformité des dispositions de l'article cinq cent quatre du Code de Commerce.

Le Greffier, E. MANEYROL.

Feuilleton du « Journal du Lot » 25

## LE LOUP-GAROU

Alfred MACHARD

les environs. Rien de suspect. Boubou Va, mon gosse! L'enfant s'élance avec un grand cri de joie. Onze heures du matin vont bientôt sonner. Un pâle et chlorotique soleil a posé sa face jaunâtre sur l'ouate épaisse d'une brume enfumée. Au loin, derrière la ligne de la Ceinture où de petites usines se pressent les unes contre les autres, des marteaux sonnent sur des plaques de fonte, des moteurs ronflent, des sirènes

Seine, des remorqueurs halètent... Bernier, la tête curieusement vide et sonore, souffre de tous ces bruits mêlés qui semblent se réunir au-des-

ture métallique du pont et tomber par blocs sur son crâne très sensible,

Ah! ces marteaux au loin, ces marteaux !... Plus d'un quart d'heure Ferdinand ne viendrait-il pas? Goume consulté aurait-il refusé - malcrète — de lui porter assistance? Bernier, à cette pensée, sent son cœur angoissé se tordre. Mais presqu'aussi-

Une voix dit: - Héah!... Soixante et un! Bernier se dresse, regarde autour de lui. Personne. Est-ce une halluci-

- Soixante et un !... C'est moi... - Qui?

- Où que t'es ? long du parapet... c'est pour qu'on lous... sur la droite, tu voiras, y a

- Mais... Goume... quand c'est que je l'vois ? s'inquiète Bernier. — Attends donc, j'ai pas fini de t'espliquer!... Ce soir, quand la sorgue (nuit) a se sera amenée, une barque viendra s'coller le long du bateau... T'y monteras, toi et ton lardon... Alors, ce qu'on fera après... silence!... Tu voiras...

« les Maillons d'la Chaîne », qu'on ; de garçon. Puis il s'élance... t'aideras à t'esbigner !... T'as compris? - Oui, balbutie Bernier que cette

loux et le pas rapide d'un homme qui s'éloignait sur le hallast.

Il se surprit à répéter inconsciem-

- ...ou tantôt la Police a te re-

ment, dans la terreur :

paume et te réembarque pour la Nou-Boubou rencontre un papillon jaune. C'est un tout jeune insecte, un peu fou, qui a trop humé du pollen dans les fleurs des jardins de banlieue. Il vole tout de guingois, les ailes lourdes, complètement ivre, en zigzaguant, et rit de toutes ses anten-

tes des herbes sur les talus des fortifications. Boubou, un peu fou lui aussi et qui

J'te veux! Le papillon qui a vu l'enfant pense: « Tu ne m'auras pas! » et fait un bond vers le ciel.

Ce noceur de petit papillon, il a dû présumer de ses forces! Là-

> geste circulaire, comme eut fait un rétiaire, se précipite... Où sont les ailes jaunes ? Prrt! Elles surgissent d'une touffe de pissenlits et, sans prendre de hauteur, mais en forçant leur vitesse,

tonneau de goudron. Boubou, lui, ne vole pas. Mais il

- J'te veux!

Il a jeté son fichu... — Tu ne m'auras pas!

Goguenard, le papillon s'est rabat-tu sur le sol. Il fait un crochet, passe - ô ironie - entre les jambes du gamin et s'en va un peu plus loin, tout frémissant d'aise, en tapant de la tête, les antennes recourbées, dans

sur un escabeau dans l'ombre du rempart des fortifications, lit « Le Petit Journal » en attendant le passage, assez rare du reste à cette heure et en cet endroit, des véhicules automobiles et des transports soumis aux droits d'octroi. A deux pas de lui, mais bien exposé au soleil, son collègue Cazot, tout en fumant son Jacob à long tuyau, apprend dans un manuel vulgarisateur les « Cent façons d'accommoder les pommes de terre ».

Soudain Piérout se couvre une cuisse de son journal comme d'une serviette, pose un coude dessus et dit: - Tu as lu, Cazot, l'histoire de ce forçat évadé ?...

— ...Qu'on poursuit le jour de ses noces et qui se sauve dans un cer-cueil... oui, Piérout, je l'ai lu.., c'est des blagues! - C'est vrai!... C'est dans le Pe-

tit Journal! — Des canards de journalistes! - C'est vrai, je te dis!... on cite

des noms... — Des noms, ça s'invente! - En tout cas, comme l'article le fait remarquer, cet ancien forçat n'a pas eu de veine !... Il ne lui manquait plus que cinq jours pour échapper tout à fait aux rigueurs de la Justice... Mais je crois bien que cette fois, il ne l'évitera pas... Il sera repris

— Si... il en réchappera! — Qu'en sais-tu ?

— Je le sais!

— Alors, pourquoi disais-tu tout à l'heure, que l'histoire de ce forçat c'était une blague!

(A suivre)

CHAPITRE XI BOUBOU, LE PAPILLON ET L'EMPLOYÉ D'OCTROI... — Tu t'éloigneras pas ? — Oh! non, je m'amuse!

D'un coup d'œil Bernier a observé

hululent. Sur les fortifs un clairon solitaire s'essouffle à répéter obstinément: « Il y a d'la goutte à boire là-haut, il y a d'la goutte à boire !... Taratatata... taratatatâââ! » Sur la

sus de lui, s'amalgamer sous l'armacomme autant de coups de poing de

s'écoule. Et toujours personne! M. gré la règle étroite de leur société setôt il tressaille et gémit, comme pour s'excuser tout haut, au reproche de sa conscience soudain réveillée: « Si j'étais pas tout seul, sans le sou, j'irai pas, bien sûr... mais je suis tout seul... tout seul!... Alors... »

nation?

- Ferdinand. Là haut... su l'pont... couché le nous zieute pas ensemble... y a l'octroi qu'est pas loin... Ecoute-moi, mon pote!... Tu vas, en douce, comme si tu te ballades, filer su les bords de la Seine... tu passeras d'abord la porte de Meudon devant les gabe-

la compagnie elle laisse là !... Ils I s'déglinguent... ils pourrissent... Mais ça, c'est pas nos oignons!... Tu te carreras (cacheras) en douce dans le dernier d'la file... c'est le plus moche... le plus vieux... çui qu'est plus que d'la ferraille rouillée... Alors, dans l'dedans... là ousqu'y avait avant les machines, je t'ai mis sous un journal : du saucisson, du pain et un litron de pinard !... T'en as pour la journée... Tâche qu'on ne te voye pas !... S'il venait des gars pour ta-quiner l'ablette, fais çui qui roupille en villégiature ... Planque (cache) ton gosse aussi... L'est trop voyant, c't asticot!

— Mais pourquoi que j'y vas pas tout de suite? Mince !... Ce que tu es ballot !... Tu piges donc rien !... Tu voudrais pas qu'à cause de toi on se fasse repèrer not'cambuse !... Avant que Goume te reçoive, faut d'abord qu'on soye sûr que la Rousse all t'a pas reniflé... autrement dit, qu'en ce moment t'es pas filé!... De deux choses l'une : ou tantôt la poli-

ce a te repaume et te réembarque

soudaine alternative épouvante.

- Alors, bonne chance et à ce soir ! Bernier entendit, au-dessus de sa tête, comme un éboulement de cail-

nes vibrantes parce qu'il se chatouille le ventre aux pointes tremblotan-

a aussi trop bu de vin chaud à la cannelle, va, vient, court, s'arrête, repart, zigzague aussi, tout étourdi... L'enfant aperçoit le papillon et dit:

Pour le saisir, comme il ne possède pas de filet, pas même de chapeau ni de béret, Boubou retire le petit plein de vieux bateaux-mouches que pour la Nouvelle... ou c'est nous, sichu de laine qui enveloppe sa tête

haut, le vertige le saisit. Il dégringole comme une feuille, les ailes affolées, en tourbillonnant. Il a dû tomber à dix mètres, derrière cette butte! Boubou, prêt à lancer son fichu, d'un

elles dévalent la pente, survolent la chaussée du quai de Javel, puis vont se poser de l'autre côté, près du fleuve, sur la panse vermoulue d'un vieux

court. Il dégringole le raidillon, traverse le quai, gagne la berge, atteint le tonneau.

les brises fluviales.

La poursuite continue... M. Piérout, employé d'octroi, assis

#### L'embarras du choix

Tant de médicaments s'offrent aux ma-lades qu'il est bien embarrassant pour ceux-ci de faire un choix. Un peu de réflexion peut cependant les guider. Ne faut-il pas, en effet, donner la préférence au médicament qui, depuis le plus longtemps, fait ses preuves? Le bon sens l'indique. C'est pourquoi les Pilules Pink qui, depuis trente ans, donnent tant de preuves de leur puissante efficacité, sont incontestablement le médicament le mieux indiqué dans toutes les affections.



contre tous les troubles consécutifs à l'appauvrissement du sang et l'affaiblissement du système ner-veux. Les Pilules Pink sont d'autant plus précieuses qu'elles agissent, en outre, sur toutes les fonctions organiques. Elles rétablissent le bon fonctionnement del'estomac, soutien-nent l'appétit, acti-vent les digestions, stimulent l'économie

Madame Botteleau. générale. « Je suison ne peut plus satisfaite des Pilules Pink - écrit Mme Botteleau, demeurant à Saint-André-de-Blanzac (Charente). Depuis que j'en ai fait une cure, j'ai bien bon appetit et j'ai repris bonne mine. Grâce aux Pilules Pink, je suis à nouveau en excellente

Les Pilules Pink sont le remède tou-jours efficace contre l'anémie, la neurasthénie, l'affaiblissement général, les troubles de la croissance et du retour d'âge, les maux d'estomac, maux de tête, épuisement nerveux, irrégularité des épo-

En vente dans toutes les pharmacies. Dépôt: Phie P. Barret, 23, rue Ballu, Paris. 6 fr. la boîte, 33 fr. 50 les 6 boîtes, plus 0 fr. 75 de timbre-taxe par boîte.

#### Bibliographie

Au sommaire des Annales : les Conséquences de la stabilisation, par Lucien Romier; Francis Carco, par André Billy ; la Côte Bretonne, par Pierre Mac-Orlan; chez M. Emile Mâle, par Jean Lefranc ; l'Orage, conte, par Marguerite Moreno; le Théâtre, par Gérard Bauër : les Livres par Benjamin Crémieux. Lire en outre la lettre d'Yvonne Sarcey : La Femme a-t-elle l'intelligence de l'homme? — la suite des souvenirs littéraires de Louis de Robert, du Voyage en Indo-Chine, de Pierre Billotey, et du Roman russe : le Train-Famine. A signaler particulièrement l'article de Georges L.-R. Manue sur la Chine. Le numéro, abondamment illustré, en vente partout : 2 fr. 50.

#### LA FEMME ET L'ENFANT

Le journal La Femme et L'Enfant. numéro 234, du 1er juillet, fait paraître dans ses colonnes les articles suivants sous la signature de ses meilleurs collaborateurs:

Où nouser sommes du nettoyage de la rue, M. Paul Coquemard. — Le Matriarchat, M. Théodore. - Une nouvelle condamnation du bolchevisme, M. Georges Blondel. - Variétés : Le drapeau de la France et les couleurs nationales, Irénée Le Doré. — Le Billet de l'Oncle, Oncle Benjamin. - Carnet de quinzaine, G.-G. Rose-Goudin, etc.

Ces articles d'actualité, abondamment illustrés, sont suivis de nombreux autres sur la Puériculture, l'Education familiale, l'Economie ménagère et domestique, la Mode etc. Un Cours de Coupe et d'Assemblage et l'article « La Corbeille à ouvrage »

sont du plus grand intérêt. La littérature n'a pasété oubliée; nous y trouvons la critique et des extraits de livres nouveaux. La Médecine, l'Education physique y sont également traitées,

Le Feuilleton La Vallée Bleue, est l'œuvre de l'excellent écrivain Jacques des Gachons.

Administration: 29, Rue de Tournon, Pa-

Abonnements: 30 fr. par an. Spécimen contre 0,60 en timbres-poste.

#### CHEMIN de FER de PARIS à ORLEANS

Billets d'excursion à prix réduit

En vue de faciliter le tourisme sur son Réseau, la Compagnie d'Orléans délivre du 1° juin au 30 septembre 1928, des billets individuels d'excursion à itinéraires fixes en 1re et 2e classes, avec faculté d'arrêts pour les régions ci-après:

1° Paris à la Vallée de la Loire, au Crosic, à Guérande et retour : 2° Côte Sud de Bretagne;

3° Auvergne, Haut-Quercy, Péri-

4° Limousin, Haut-Quercy, Périgord;

5° Circuit du Lot;

6° Vallées du Lot et de l'Aveyron. Validité: — 33 jours — avec faculté de prolongation de deux fois 30 jours pour les 1er et 2e circuits qui desservent des stations balnéaires et sans falculté de prolongation pour les quatre autres itinéraires.

Il est délivré pour les 2°, 3° 4°, 5° et 6° itinéraires, au départ de toutes les gares du Réseau d'Orléans, des billets spéciaux complémentaires à prix réduit, de 1re et 2e classes, pour gagner ou quitter leurs points d'ac-

Pour plus amples renseignements, consulter: les gares et stations; 'Agence de la Cie d'Orléans, 16, Boulevard des Capucines et le Bureau de Renseignements, 126, boulevard Raspail, à Paris.

ETE 1928 Circuits en Auto-Car dans le Haut-Quercy au départ de Rocamadour

du 2 juillet au 30 septembre

Départ 10 h. — Retour vers 19 h. Circuit I. - Lundi, Mercredi, Vendredi. — Rocamadour-Ville, Calès, Grottes de Lacave, Belcastel, Souillac, St-Sozy, Meyronne.

Prix du transport : 30 fr. par place Circuit II. — Mardi, Jeudi, Samedi. - Alvignac, Gouffre de Padirac, Gorges d'Autoire, Château de Castelnau-Bretenoux, Saint-Céré, Grotte de Presque, Gramat.

Prix du transport : 40 fr. par place N.-B. — Il existe également au départ de Rocamadour-gare des services d'auto-cars pour : Rocamadour-Ville (correspondance aux principaux trains); le gouffre de Padirac (services bi-quotidiens); un voyage de 6 jours aux Gorges du Tarn par le Rouergue et un voyage de 4 jours au Monts du Canal par le Bas-Limousin.

Le nombre des places étant limité, les Touristes ont intérêt à retenir leurs places à l'avance, moyennant un droit de location fixé à 1 franc par place : pour les circuits du Haut-Quercy, aux guichets de la gare de Rocamadour, ainsi qu'aux bureaux de la Société des Auto-Cars à Rocamadour-gare et Rocamadour-Ville.

Aux Amateurs d'Affiches Artistiques La Compagnie d'Orléans vient de compléter cette année sa magnifique collection d'affiches illustrées par les nouveaux et superbes sujets ci-dessous dé(P. Commarmond), l'un des plus beaux de la Bretagne;

2º Le Pont Valentré à Cahors (Ch. Hallo), rare et curieux monument fortifié du

3° Aurillac (Ch. Hallo), vieilles maisons se mirant dans les eaux de la Jor-4º Le Château de Loches (Constant

Duval) dominant fièrement un coin pittoresque de la vieille ville; 5° Le château d'Ussé (Constant Duval), dont les hautes tours se dressent

sur de magnifiques terrasses, édition

6° Enfin devant le succès obtenu par l'affiche Morgat, scène de pêche à la sar-dine (Ch. Hallo), la Compagnie d'Or-léans a dû procéder à la réédition de ce document.

Ces affiches sont mises en vente au prix de 7 fr. l'exemplaire (frais de port en sus, 0,50 par affiche) à son Service de la Publicité, 1, Place Valhubert à

Réduction de 0 fr. 50 par exemplaire à tout acheteur de 6 exemplaires et plus

Aux membres de l'Enseignement et sur justification, prix exceptionnel de 5 fr. 75 l'exemplaire, quel que soit le nombre commandé.

Voyage de 4 jours en auto-car de Rocamadour aux Monts du Cantal par le Bas-Limousin

Départ de Rocamadour tous les Mertiendra: credis du 4 juillet au 19 septembre 1928. 1re journée: Rocamadour, Brive, Aubazine, Lanteuil, Collonges, Brive. 2º journée: Brive, Gorges de la Corrèze, Tulle, Cascades de Gimel, Argentat, Aurillac.

3º journée: Aurillac, Vic-sur-Cère, Le Lioran, Murat, Puy-Mary, Salers, Saint-

4º journée: Saint-Privat, Ruines de Merle, Beaulieu, Carennac, Alvignac, Rocamadour Prix du transport pour le voyage com-

plet: 300 francs. Pour renseignements et billets, s'adresser notamment à Agence de la Cie d'Orléans, 16, boulevard des Capucines, Paris (IXº), ou à la Société des Autocars Rocamadour-Padirac, à Rocamadour

ETE 1928 Billets aller et retour individuels pour les stations

balnéaires, thermales et climatiques Pour répondre aux désirs du Public en favorisant les villégiatures, ces billets sont rétablis pour l'été 1928.

Ils seront délivrés en 1re, 2e et 3e classes au départ de toutes gares des sept grands réseaux français à destination des stations balnéaires, thermales et climatiques dénommées des Réseaux d'Orléans et du Midi. sous condition d'un minimum de parcours et d'un séjour minimum de douze jours au lieu de villégiature.

Réduction: variant de 20 à 30 0/0 suivant les parcours et suivant la

Délivrance : pour les stations balnéaires du 1er juin au 30 septembre; pour les stations thermales et climatiques, du 1er mai au 25 juin et du 20 août au 30 septembre.

Validité: 33 jours. Faculté de prolongation moyennant supplément pour les billets de stations balnéaires. En aucun cas la validité des billets

ne peut dépasser la date du 5 novem-

Pour plus amples renseignements, notamment pour les itinéraires et facultés d'arrêt, consulter : l'Agence de la Compagnie d'Orléans, 16 boule-vard des Capucines; le Bureau de Renseignements, 126, boulevard Raspail, à Paris, ou les diverss gares du

Imp. Coueslant (personnel intéressé) Le gérant : A. COUESLANT.

1º Le Calvaire de Pleyben, Finistère | Etude de Maître FONTANGES, Docteur en Droit, Avoué près le Tribunal civil du département du Lot, résidant à Figeac, quai Legendre (successeur de son père)

### VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

à suite de faillite

avec pétrin mécanique

sise à Puybrun (Lot)

Adjudication fixée au LUNDI VINGT-TROIS JUILLET MIL NEUF CENT VINGT-HUIT à QUATORZE HEURES, au prétoire de la justice de paix des cantons est et ouest de Figeac, à l'Hôtel de Ville, rue de Colomb, et par devant M. le Juge délégué pour l'arrondissement de Figeac, commis par jugement du tribunal civil du département du Lot en date du 20 juin 1928.

On fait savoir a qui il appar-

Qu'en exécution d'un jugement rendu en chambre du Conseil par le tribunal civil du département du Lot le vingt juin mil neuf cent vingt-huit, enregistré,

MONMONT, boulanger à Puy-classe ni de revenu; brun (Lot) »;

pour avoué constitué;

neuf cent vingt-huit, à quatorze autres côtés aux maisons Bou-heures, des immeubles dépendant de la faillite de Monsieur dame Tartacède-Mialaret.

Dierre MONMONT boulanger à la santer et des la fails pour parvenir de l'addame Tartacède-Mialaret.

Elle se compose au sous-sol fixe et proportionnel dus à l'admarcel DARNIS, syndic, de-mont de l'admarcel DARNIS, syndic, de-mo

DESIGNATION

immeubles à vendre

DARNIS, licencié en droit, de-meurant à Gramat (Lot) « agis-ron paraissant porté à la ma-trice cadasrale de ladite comsant comme syndic définitif de mune sous le numéro 416 de la la faillite de Monsieur Pierre section B, sans indication de

de Puybrun, paraissant portée brun, paraissant porté au plan Ayant Maître FONTANGES à la matrice cadastrale des pro- cadastral de cette commune priétés bâties de la commune sous le numéro 347, section A, quante francs,

PREMIER LOT

boulanger, demeurant et domi-cilié à Puybrun (Lot),

Procédé à la vente aux enchè-res publiques, à suite de faillite est construite en pierre de cinquante à soixante centiares environ, elle

2° Une maison sise audit lieu

En présence ou lui dûment de Puybrun, sous le numéro 416 pour une contenance de sept de la section B, sans indication ares environ, confrontant dans Avertissement est donné à appelé en tant que de besoin de classe et imposée sur un rede Monsieur Pierre MONMONT, venu présumé de soixante fr. Codiongues de la section B, sans intrication de la section B, sans intrication son ensemble, de deux côtés à tous ceux du chef desquels il chemin vicinal, Pradayrol et pourrait être pris des inscripcione d'hypothèque légale sur

res publiques, à suite de faillite, est construite en pierre de ma- Les immeubles ci-dessus désiau prétoire de la justice de paix connerie et couverte en tuiles gnés sont la propriété persondes cantons est et ouest de Figeac à l'Hôtel de Ville, rue de Colomb, par devant Monsieur le six centiares environ; le tout pour parvenir à la vente, a été ligit pour parvenir à la vente par Juge délégué pour l'ancien d'un seul tenant confrontant déposé au greffe du tribunal arrondissement judiciaire de à route nationale de Bretenoux toute personne peut en prendre Figeac, le vingt-trois juillet mil à Saint-Denis-près-Martel et des

Pierre MONMONT, boulanger à d'un four à cuire le pain avec voué poursuivant, seront payés Puybrun (Lot), sur le lotisse-pétrin à main et mécanique : par les adjudicataires en dimiment et les mises à prix ci-d'un rez-de-chaussée servant de nution de leur prix. vente du pain; au-dessus se les formes et les délais prestrouve le premier et seul étage crits par l'article 573 du code

le local destiné au four, parais-chère seront payés par les sant porté à la matrice cadas-adjudicataires en diminution du trale des propriétés bâties de prix à concurrence de la difféladite commune de Puybrun, rence existant entre le premier sous le numéro 314 de la sec-prix d'adjudication et celui de tion B sans indication de classe, l'adjudication à suite de surenet imposé sur un revenu présu-chère, et au cas d'insuffisance Il sera :

Aux requêtes, poursuites et sis à Puybrun, commune de Ce lot sera mis en vente excèdera cette différence. diligences de Monsieur Marcel Puybrun, d'une superficie de sur la mise à prix de quinze Les immeubles ci-dessus dési-

de deux appartements avec gre-mière enchère, de surenchère,

tallé dans ladite maison dans parvenir à la vente sur suren-

de poursuite de surenchère et 3° Un pétrin mécanique ins-les frais de toute nature pour

DEUXIÈME LOT

nière indiquée ci-dessus et sur DEUXIÈME LOT

Un immeuble en friches sis au Granjou, commune de Puytorn paraissent porté au plan Le deuxième lot de cin-

ions d'hypothèque légale sur Ce lot sera mis en vente sur les biens mis en vente d'avoir 50 fc à les requérir avant la transcription du procès-verbal d'adudication et au cas de suren-

chère, du jugement d'adjudicauillet mil neuf cent vingt-huit.

G. FONTANGES, avoué.

meurant à Gramat (Lot), et à Maitre FUNTANGES avoue poursuivant, demeurant à Fiêtre chargé d'enchérir.

CAHORS, IMP. COUESLANT.

LIVRET-GUIDE OFFICIEL (Edition de mars 1928)

La Compagnie du Chemin de fer de Paris à Orléans met en vente, dès maintenant, au prix de 3 fr. 50 son Livret-Guide Officiel (Edition de

Mars 1928). Comme précédemment, ce Guide est également adressé à domicile, contre l'envoi préalable de sa valeur augmentée des frais d'expédition, soit au total 4 fr. 75 pour la France et 6 fr. 80 timbres-poste français, au Bureau de la Publicité de la Compagnie, 1, Place Valhubert à Paris, 13°.

de cette maison qui se compose de commerce, les frais de pre-

Toutefois, en raison des modifications d'horaires qui seront apportées à la marche des trains à partir du 15 mai prochain (date de mise en application du Service d'Eté), ces horaires ne figurent pas dans le livret.

Tout acheteur de ce livret pourra obtenir gratuitement et franco, vers ristiques, etc., etc.).

pour l'Etranger, en mandat-carte ou | le 15 mai prochain, en échange du taton figurant au bas de la page 229 du Livret-Guide, et sur demande adressée au dit Bureau de la Publicité, un fascicule comprenant ces horaires d'Eté à la date du 15 mai 1928, ainsi que des renseignements utiles à la préparation de voyages sur les ré-seaux d'Orléans et du Midi (prix de billets divers, services automobiles de tourisme, organes d'indications tou-

### La Phosphiode Garnal

MÉDICATION IODO-TANNIQUE PHOSPHATÉE

Remplace agréablement et avantageusement L'HUILE DE FOIE DE MORUE CARABARARA RANGE R

Dans son traité des « Médicaments Usuels », 5º édition, page 138, M. le Docteur MARTINET affirme que « les « iodo-tanniques constituent, avec l'huile de foie de morue, les « arsenicaux, le climat marin, les bains salés, la médication de « choix du lymphatisme et de la scrofule ».

ACTIONS ET INDICATIONS de

la PHOSPHIODE GARNAL Spécifique du lymphatisme par son iode - Astringent Tonique par son tannin

Reminéralisant par son phosphate de chaux La PHOSPHIODE GARNAL

est Indiquée 1º dans tous les états lymphatiques : lymphatisme, scrofule, adénopathies, hypertrophies amygdaliennes, végétations

2º dans la convalescence des maladies infectieuses, les états dépressifs, les états prétuberculeux et les premiers stades de la tuberculose pulmonaire;

3º dans les états où la déminéralisation prédomine : rachitisme,

arrêt de croissance, phosphaturie, prédispositions tubercu-leuses, hyposphyxies, etc., etc., etc...

Mode d'emploi: Une cuillerée à soupe à un verre à madère (suivant l'âge) au début de chacun des deux principaux repas.

Prix du flacon (impôt compris) : 14 francs

Laboratoire de la PHOSPHIODE GARNAL CAHORS - 97, boul. Gambetta - CAHORS

## IMPRIMERIE A. COUESLANT

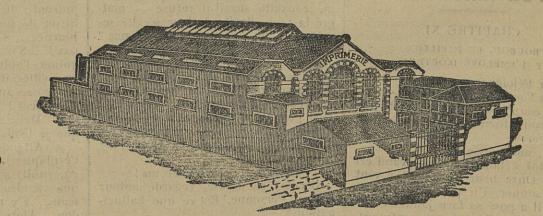
(Personnel intéressé) CAHORS (Lot)

INSTALLATION MODERNE

ATELIER PRINCIPAL: 1, Rue des Capucins ANNEXE:

4, Rue Frédéric-Suisse

21 PRESSES



LIVRAISON RAPIDE GOD PRIX MODERES